

Versement
1572 W 1-151

Identification :

Intitulé/ Analyse : Tribunal d'instance de Bar-sur-Seine. Juridiction gracieuse et contentieuse, Tribunal de police, Tribunal paritaire des baux ruraux.

Dates extrêmes : 1953-2004

Importance matérielle : 16,34 m.l.

Contexte

Service producteur : Tribunal d'instance de Bar-sur-Seine

Service versant : Tribunal d'instance de Bar-sur-Seine

N° d'entrée du versement : 56250

Date d'entrée du versement : 8 décembre 2009

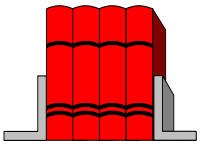
Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : 1er janvier 2029
Fin communicabilité : 1er janvier 2079

Date de rédaction de l'inventaire : 25 septembre 2012

Réalisé par Pascal et Claudie FONTAINE (Sarl FFAS)

sous le contrôle d'Arnaud BAUDIN
et la direction de Nicolas DOHRMAN



Présentation

Présentation du service producteur

La compétence du Tribunal d'Instance revêt un caractère plus administratif que judiciaire. Proche et accessible, le tribunal d'instance traite la plupart des petits litiges civils de la vie quotidienne. Ce tribunal juge toutes les affaires civiles pour lesquelles la demande porte sur des sommes comprises entre 4 000 et 10 000 euros : litiges liés aux accidents de la circulation, conflits relatifs au paiement des charges de copropriété, dettes impayées, livraisons non conformes, travaux mal exécutés, demandes de dommages et intérêts ou de remboursement d'un produit ou d'un service. Au pénal, il prend le nom de Tribunal de Police et juge les infractions qualifiées de contraventions.

Il statue sur toute une série d'affaires, quel que soit le montant de la demande. Par exemple :

- les litiges entre propriétaires et locataires relatifs au logement d'habitation : paiement des loyers, résiliation du bail, etc.,
- les contestations en matière de funérailles ou relatives aux frais de scolarité ou d'internat,
- les litiges relatifs à l'élagage des arbres et des haies et les actions en bornage pour fixer les limites de deux propriétés,
- les contestations en matière d'élections politiques (établissement des listes électorales) et d'élections professionnelles au sein des entreprises.

Il traite également les litiges relatifs aux crédits à la consommation d'un montant inférieur ou égal à 75 000 euros (ex : crédit pour l'acquisition d'une voiture ou d'une cuisine équipée, etc.).

A ce titre, il statue sur les demandes d'ouverture d'un régime de protection :

- des mineurs (gestion et administration des biens d'un mineur, représentation du mineur pour un acte de la vie civile),
- de certains majeurs, qui ont besoin d'être assistés ou représentés pour accomplir des actes de la vie courante,
- et les demandes d'émancipation des mineurs âgés de plus de 16 ans.

Ce tribunal a compétence également pour l'établissement des actes de notoriété, des certificats de nationalité ou encore des pactes civils de solidarité (compétence du greffier).

Enfin, certains greffiers en chefs des tribunaux d'instance sont compétents pour recevoir et décider de l'enregistrement des déclarations d'acquisition de la nationalité française hors mariage, vérifier que les conditions légales sont réunies, et délivrer les certificats de nationalité française.

Le tribunal d'instance comprend un ou plusieurs juges professionnels.

Les affaires sont toujours jugées par un seul juge d'instance qui préside les audiences et prend seul sa décision, assisté d'un greffier.

Le ministère public n'est pas nécessairement présent aux audiences, mais il y exerce ses attributions civiles : requérir l'application de la loi et veiller aux intérêts de la société.

Créée sous Napoléon 1er, la carte judiciaire n'avait pas connu de modification substantielle depuis 1958 et ne correspondait plus à la réalité démographique, sociale et économique du pays. La réforme, engagée en 2007, s'est achevée le 31 décembre 2010 avec la fermeture de 178 tribunaux d'instance et de 17 tribunaux de grande instance (TGI). Dans l'Aube, cette réforme a conduit à la fermeture des tribunaux d'instance de Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube et Nogent-sur-Seine. Au 1er janvier 2010, seul demeure le tribunal d'instance de Troyes.

Composition et intérêt du fonds

Ce versement comporte des dossiers de tutelle. Il s'agit de dossiers établis pour des enfants mineurs et clos à leur majorité.

On peut également trouver des dossiers de procédure civile : dossiers préparatoires aux audiences et comptes-rendus de jugement. Le classement est effectué à la date des audiences, entraînant une numérotation discontinue des dossiers.

On trouve enfin les dossiers de procédure pénale relatifs aux contraventions de quatrième et de cinquième classe, c'est à dire relevant du Tribunal de Police (classement à la date des audiences, numérotation discontinue).

Pour ces deux dernières catégories de dossiers, il a été pratiqué un tri selon les critères réglementaires préconisés dans la circulaire conjointe Ministère de la Culture (AD 94-9 du 12/09/1994) et Ministère de la Justice (SJ.94-003-B3 du 10/02/1994).

Sources complémentaires aux Archives départementales de l'Aube

1167 W 1-31 : Tribunal d'instance de Troyes (1957-1990)

1573 W : Tribunal d'instance de Bar-sur-Aube (1954-2001)

1574 W : Tribunal d'instance de Nogent-sur-Seine (1956-2004)



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d’accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. À ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (art. 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l’un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le livre II du *Code du patrimoine* (art. L 213-2),

Il définit également des « secrets relatifs » (art. 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l’accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008.

Les archives publiques sont communicables de plein droit (art. L. 213-1 du *Code du Patrimoine*). Cependant, des délais spéciaux - suivant le contenu du document - de 25, 50, 75 ou 100 ans à compter de la date du document, de 25 ans à compter de la date de décès de la personne ou de 120 ans à compter de la date de naissance de la personne sont prévus par l'article L. 213-2 du *Code du Patrimoine*. Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d’accès au fonds

En vertu de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le *Code du patrimoine* (art. L 213-2), ces documents sont communicables à l’issue d’un délai de 75 ans.



Plan de classement

N° Articles	*Description*	*Dates extrêmes*
1-151	Tribunal d'instance de Bar-sur-Seine	1953-2004
1-2	Fonctionnement général	1960-1979
3	Enregistrement et contrôle	1953-1978
4-5	Juridiction contentieuse	1959-1979
6-33	Juridiction gracieuse	1966-1998
34-120	Tribunal de police	1959-2004
121-151	Tribunal paritaire des baux ruraux	1967-2003

Tribunal d'Instance de Bar-sur-Seine. Juridiction gracieuse et contentieuse, Tribunal de police, Tribunal paritaire des baux ruraux

1572 W 1 - 2 ***Fonctionnement général***

1960 - 1979

1572 W 1 Etats annuels des sommes consignées par les parties civiles pour 1959 à 1976 (états néants)
1960 - 1977

1572 W 2 Etats annuels des délits de chasse et de pêche pour 1962 à 1978
1963 - 1979

1572 W 3 - 3 ***Enregistrement et contrôle***

1953 - 1978

1572 W 3 Déclarations de nationalité : dossiers individuels, pièces annexes, correspondance
1953 - 1978

1572 W 4 - 5 ***Juridiction contentieuse***

1959 - 1979

1572 W 4 Minutes de saisie-arrêt des rémunérations du travail
1959 - 1972

1572 W 5 Minutes de saisie-arrêt des rémunérations du travail
1973 - 1979

1572 W 6 - 33 ***Juridiction gracieuse***

1966 - 1998

1572 W 6 - 17 ***Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle***
1966 - 1998

1572 W 6 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1966 - 1970

1572 W 7 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1971 - 1974

1572 W 8 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1975 - 1979

1572 W 9 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1980 - 1982

1572 W 10 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1983 - 1985

1572 W 11 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1986 - 1988

1572 W 12 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1989

1572 W 13 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1990

1572 W 14 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1991

1572 W 15 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1992 - 1993

1572 W 16 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1994 - 1996

1572 W 17 Administration légales des mineurs : dossiers individuels de tutelle
1998 - 1998

1572 W 18 - 33 ***Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle***
1966 - 1998

1572 W 18 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1966 - 1978

1572 W 19 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1979 - 1986

1572 W 20 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1987

1572 W 21 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1988

1572 W 22 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1990

1572 W 23 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1991

1572 W 24 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1992

1572 W 25 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1993

1572 W 26 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1994

1572 W 27 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1995

1572 W 28 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1996

1572 W 29 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1997

1572 W 30 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1997

1572 W 31 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1998

1572 W 32 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle
1998

1572 W 33 Majeurs protégés : dossiers individuels de tutelle

1971 - 1998

1572 W 34 - 120 ***Tribunal de police***

1959 - 2004

1572 W 34 - 34 ***Registre d'inscription des injonctions de payer***

1959 - 1977

1572 W 34 Registre d'inscription des injonctions de payer

1959 - 1977

1572 W 35 - 35 ***Cahier d'enregistrement des appels de jugements de police***

1960 - 1967

1572 W 35 Cahier d'enregistrement des appels de jugements de police

1960 - 1967

1572 W 36 - 37 ***Registre plumitif d'audience***

1968 - 1972

1572 W 36 Registre plumitif d'audience

1968 - 1970

1572 W 37 Registre plumitif d'audience

1970 - 1972

1572 W 38 - 40 ***Etats périodiques récapitulatifs des ordonnances pénales et des avis de paiement***

1973 - 1985

1572 W 38 Etats périodiques récapitulatifs des ordonnances pénales et des avis de paiement

1973 - 1976

1572 W 39 Etats périodiques récapitulatifs des ordonnances pénales et des avis de paiement

1977 - 1980

1572 W 40 Etats périodiques récapitulatifs des ordonnances pénales et des avis de paiement

1981 - 1985

1572 W 41 - 48 ***Minutes des jugements***

1978 - 2003

1572 W 41 Minutes des jugements

1978 - 1980

1572 W 42 Minutes des jugements

1981 - 1983

1572 W 43 Minutes des jugements

1984 - 1987

1572 W 44 Minutes des jugements

1988 - 1989

1572 W 45 Minutes des jugements

1990 - 1992

1572 W 46	Minutes des jugements	1993 - 1995
1572 W 47	Minutes des jugements	1996 - 1999
1572 W 48	Minutes des jugements	2000 - 2003
1572 W 49 - 87	***Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes***	1973 - 2004
1572 W 49	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1973
1572 W 50	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1973
1572 W 51	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1974
1572 W 52	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1975
1572 W 53	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1976
1572 W 54	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1976
1572 W 55	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1977
1572 W 56	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1977
1572 W 57	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1978
1572 W 58	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1979
1572 W 59	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1979
1572 W 60	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1980
1572 W 61	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1980
1572 W 62	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1981
1572 W 63	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1982
1572 W 64	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1983
1572 W 65	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1984

1572 W 66	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1984
1572 W 67	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1985
1572 W 68	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1986
1572 W 69	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1986
1572 W 70	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1987
1572 W 71	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1988
1572 W 72	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1989
1572 W 73	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1990
1572 W 74	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1991
1572 W 75	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1992
1572 W 76	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1992
1572 W 77	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1993
1572 W 78	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1993
1572 W 79	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1994
1572 W 80	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1994
1572 W 81	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1995
1572 W 82	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1996
1572 W 83	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1997
1572 W 84	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1998
1572 W 85	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	1999 - 2000
1572 W 86	Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes	2001

1572 W 87 Ordonnances pénales de 4ème classe : minutes
2002 - 2004

1572 W 88 - 105 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1973 - 2003

1572 W 88 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1973

1572 W 89 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1974

1572 W 90 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1975

1572 W 91 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1976

1572 W 92 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1977

1572 W 93 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1978 - 1979

1572 W 94 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1980 - 1985

1572 W 95 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1986 - 1989

1572 W 96 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1992 - 1993

1572 W 97 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1994 - 1995

1572 W 98 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1996

1572 W 99 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1997

1572 W 100 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1998

1572 W 101 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
1999

1572 W 102 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
2000

1572 W 103 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
2001

1572 W 104 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
2002

1572 W 105 Ordonnances pénales de 5ème classe : dossiers et minutes
2003

1572 W 106 - 120 ***Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires***

1999 - 2003

1572 W 106 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
1999

1572 W 107 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
1999

1572 W 108 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
1999

1572 W 109 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2000

1572 W 110 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2000

1572 W 111 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2000

1572 W 112 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2001

1572 W 113 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2001

1572 W 114 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2001

1572 W 115 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2002

1572 W 116 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2002

1572 W 117 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2002

1572 W 118 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2003

1572 W 119 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2003

1572 W 120 Audience de police de 5ème classe : dossiers individuels des affaires
2003

1572 W 121 - 151 ***Tribunal paritaire des baux ruraux***

1967 - 2003

1572 W 121 - 148 ***Dossiers individuels des affaires***

1967 - 2003

1572 W 121 Dossiers individuels des affaires
1967 - 1969

1572 W 122 Dossiers individuels des affaires
1970 - 1973

1572 W 123 Dossiers individuels des affaires
1974 - 1976

1572 W 124 Dossiers individuels des affaires
1977 - 1978

1572 W 125 Dossiers individuels des affaires
1979 - 1980

1572 W 126 Dossiers individuels des affaires
1981

1572 W 127 Dossiers individuels des affaires
1982

1572 W 128 Dossiers individuels des affaires
1983

1572 W 129 Dossiers individuels des affaires
1984

1572 W 130 Dossiers individuels des affaires
1985 - 1986

1572 W 131 Dossiers individuels des affaires
1987

1572 W 132 Dossiers individuels des affaires
1988

1572 W 133 Dossiers individuels des affaires
1990

1572 W 134 Dossiers individuels des affaires
1991

1572 W 135 Dossiers individuels des affaires
1992 - 1994

1572 W 136 Dossiers individuels des affaires
1993

1572 W 137 Dossiers individuels des affaires
1995

1572 W 138 Dossiers individuels des affaires
1996

1572 W 139 Dossiers individuels des affaires
1997

1572 W 140 Dossiers individuels des affaires
1998

1572 W 141 Dossiers individuels des affaires
1998

1572 W 142 Dossiers individuels des affaires
1999

1572 W 143 Dossiers individuels des affaires
2000

1572 W 144 Dossiers individuels des affaires

2000

1572 W 145 Dossiers individuels des affaires

2001

1572 W 146 Dossiers individuels des affaires

2001

1572 W 147 Dossiers individuels des affaires

2002

1572 W 148 Dossiers individuels des affaires

2003

1572 W 149 - 149 ***Dossiers individuels des affaires en référés***

1977 - 1995

1572 W 149 Dossiers individuels des affaires en référés

1977 - 1995

1572 W 150 - 151 ***Demandes d'autorisations d'exploitation de terres incultes : dossiers individuels***

1968 - 1977

1572 W 150 Demandes d'autorisations d'exploitation de terres incultes : dossiers individuels

1968 - 1970

1572 W 151 Demandes d'autorisations d'exploitation de terres incultes : dossiers individuels

1971 - 1977